

Termes de référence

1. Contexte

La certification et le projet PPECF

La gestion durable des écosystèmes forestiers est depuis quelques décennies au centre d'une prise de conscience sous-régionale des acteurs forestiers et des plus hautes hiérarchies politiques des pays d'Afrique Centrale.

Ces dernières se sont engagées à accélérer le processus de mise en place des instruments d'aménagement durable, notamment par des procédures de légalité et des certificats de gestion durable reconnus internationalement.

Ces certificats constituent le référentiel d'une démarche transparente et volontaire favorisant, par une remise en question permanente, une amélioration des modes de gestion forestière.

Ainsi, aujourd'hui, le bassin du Congo possède un véritable atout constitué par 5 millions d'hectares environ de forêts éco-certifiées, soit près de 10 % des surfaces exploitées, qui dans un objectif de progression continue impactera significativement et positivement l'exploitation forestière sur les plans industriels, sociaux et environnementaux, dans un contexte mondialisé extrêmement changeant et de plus en plus contraignant.

C'est dans ce cadre qu'a été mis en place le Programme de « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts » - PPECF, financé par la coopération allemande (KFW), et sous tutelle de la COMIFAC.

Parmi les objectifs du PPECF figure « l'amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle des forêts par le biais de formations et d'activités spécifiques liées à la certification. »

La société Pallisco

Présente au Cameroun depuis 1972, la société Pallisco est résolument tournée vers l'avenir. Consciente de l'importance que peut avoir une gestion responsable pour un développement économique, social et culturel harmonieux ainsi que pour une conservation pragmatique des forêts et de la faune, son engagement a été reconnu et récompensé par l'obtention du certificat FSC en 2008.

Société d'exploitation forestière et de vente de grumes, Pallisco assure actuellement la gestion de 341.708 ha de forêts. Tout en ne prélevant qu'un arbre par hectare et par 30 ans, elle assure une production annuelle de plus de 100.000m³. En janvier 2013, Pallisco assurera également la gestion d'une nouvelle UFA de 47 241 ha qu'elle intégrera dès la validation de son aménagement au périmètre de son certificat. La surface gérée par Pallisco sera ainsi portée à 388 949 ha.

Engagée sur le long terme au travers de plans d'aménagement établis sur 30 ans, Pallisco est assistée dans le dialogue avec les populations locales, la préservation des forêts et de leur faune par de nombreux partenariats avec des ONG et organismes de recherche.

En septembre 2012, l'organisme certificateur Bureau Veritas réalisait le dernier audit de surveillance FSC du premier cycle du certificat attribué en 2008. Pallisco était l'une des premières sociétés du Bassin du Congo à être évaluée sur base du nouveau référentiel

sous-régional avec un niveau d'exigence en constante augmentation. De ce fait et afin de rester une société pionnière dans la prise en compte des nouvelles compétences demandées par le référentiel, Pallisco sollicite par la présente un appui extérieur pour les compétences nouvelles restant à acquérir en vue de l'audit de renouvellement de juin 2013.

La société ALPI

Le Groupe ALPI est spécialisé dans la production de placage industriel décoratif. Implanté au Cameroun depuis 1975, le groupe Alpi y gère et exploite 6 concessions forestières pour un total d'environ 450 000 ha répartis en deux sites d'exploitation situés dans la région forestière du Sud-Est Cameroun. Toutes les concessions / UFA exploitées par le groupe Alpi sont situées dans le domaine forestier permanent (DFP) et sont sous aménagement.

La société ALPICAM est engagée dans la certification depuis plusieurs années. Elle a obtenu en avril 2009 le certificat de légalité OLB pour toutes ses concessions forestières sous aménagement et ses unités de transformation à Kika, Mindourou et Douala au Cameroun et en juillet 2009 une certification de traçabilité CoC FSC. Elle poursuit actuellement ses efforts vers une certification FSC de gestion durable des forêts malgré le coup de frein au développement économique porté par les crises financières qui se succèdent depuis 2008-2009 à ce jour et qui ont pour conséquence un marché extrêmement peu réceptif aux produits Alpilignum certifiés FSC.

Pour ce faire le groupe ALPI au Cameroun a développé à travers sa *Cellule Aménagement & Certification* plusieurs partenariats avec des équipes ou institutions spécialisées (ONFi, TFT, CIRAD-Forêt, IRD, Univ Ydé 1, ATIBT, GIZ, CBP_IDH, etc...) dans la gestion durable des forêts tropicales et avec lesquelles elle réalise régulièrement des activités de mise à niveau pour atteindre les objectifs de la gestion durable conformément aux exigences de la certification forestière.

Par ailleurs, elle met régulièrement en œuvre depuis 2002 des formations aux techniques d'EFIR pour ses équipes d'abatteurs, de débardeurs et de conducteurs d'engins et de secourisme.

A travers l'initiative PPECF de la KFW le Groupe ALPI entend renforcer encore ses capacités en matière de gestion forestière durable et d'exploitation à faible impact et contribuer de la sorte à atteindre à l'horizon à moyen terme l'objectif de certification forestière FSC qu'il vient de relancer malgré la crise persistante.

Objectifs et activités

La mission a pour objectif principal d'appuyer les sociétés ALPI et PALLISCO sur le plan méthodologique afin de répondre au mieux aux exigences de la gestion forestière durable via notamment par des actions de formation dans le domaine de l'Exploitation Forestière à Impact Réduit (EFIR), et par ce biais leur permettre de mieux répondre aux exigences du référentiel FSC (notamment sa nouvelle version).

L'étude doit déboucher sur une proposition de plan de formation de terrain dans le cadre de l'EFIR, afin de remédier à certaines lacunes ne permettant pas à ces sociétés

d'intégrer pleinement les exigences des référentiels de certification forestière et en particuliers celles du nouveau référentiel FSC sous-régional.

Les activités qui seront développées dans le cadre de cette mission pourront consister en (non exhaustif) :

- Revue des procédures opérationnelles et instructions techniques « forestières » développées par les 2 sociétés dans le cadre de l'EFIR ;
- Pour Pallisco : lecture du rapport d'audit de surveillance effectué par BV en septembre 2012 et du plan d'action certification mis en place par la société ;
- Identification des éventuelles procédures manquantes et/ou mise à niveau des procédures existantes pour répondre aux exigences des référentiels de gestion forestière durable;
- Analyse des mesures de suivi – évaluation développées pour la bonne application de ces procédures. Analyse de l'efficacité de ces mesures. Recommandations en vue d'une amélioration. Cette analyse portera sur les procédures et documents de suivi-évaluation (existence ou non de fiches de contrôle par exemple), sur leur application et applicabilité sur le terrain, et sur les reporting qui en sont faits (courbes de progression, statistiques, suivi des impacts...);
- Identification de formations de terrain prioritaires à mettre en œuvre pour une meilleure préparation à la certification forestière.
- Proposition d'un plan de formation comprenant pour chaque formation retenue (3 à 4 formations prioritaires pourront être identifiées pour chaque entreprise) :
 - o Objectifs de la formation ;
 - o Public ciblé, et nombre ;
 - o Durée de la formation (y compris éventuels recyclages) ;
 - o Modalités de la formation ;
 - o Coût estimé de la formation ;
 - o Prérequis éventuels ;
 - o Profil de l'expert formateur.

Les formations identifiées devront être adaptées à chaque entreprise, à son contexte, par rapport à la gestion forestière durable et la certification et à ses besoins spécifiques.

L'expert alternera sa mission entre une partie documentaire, des visites de terrain, et des séances de travail avec les aménagistes de la société, la Direction Technique et techniciens de terrain.

Parmi les thèmes de formations qui pourront être retenus, sans que la liste ne soit limitative :

- Prospection et pistage
- Ouverture et entretien des routes et ponts
- Réhabilitation des sites en post-exploitation (démontage ouvrages d'art)
- Débusquage/débardage
- Abattage et tronçonnage des grumes
- Traçabilité
- Gestion des déchets et lutte contre la pollution
- Mesures de gestion de la faune
- Management de l'environnement
- Stabilisation des sols et lutte contre l'érosion

- Rédaction de procédures opérationnelles et mesures de suivi et contrôle
- Sécurité au travail sur les chantiers et en industrie forestière
- Cartographie
- Etc.

Phases de la mission

La mission sera organisée en une seule phase. Elle se déroulera à partir du mois de janvier 2013.

Une seconde étape permettra la mise en œuvre des formations. Les modules de formation feront l'objet de termes de référence spécifiques.

2. Cadrage de la mission

Un cadrage de la mission sera réalisé par l'expert et l'équipe de Direction Pallisco et l'équipe gestion durable d'ALPI dès la première journée de l'expert à Douala.

3. Résultat attendu

La mission devra déboucher sur trois produits :

- **Une note technique** par entreprise, comprenant une liste de propositions et recommandations pour chacune des approches de mise à niveau, y compris les procédures opérationnelles développées par ces deux sociétés dans le cadre de leur programme d'exploitation forestière à impact réduit, et le cas échéant la liste des procédures manquantes, avec les éléments pour leur développement en conformité avec le référentiel FSC.
- **Un plan de formation** contenant les termes de référence des formations, planning, durée, profil des formateurs, public cible et budget.
- **Un résumé public de la mission** pour une mise en ligne sur le site web du PPECF

Le travail de cette mission sera capitalisé et pourra être valorisé ultérieurement dans le « Guide vers la certification forestière FSC dans le bassin du Congo – Application du principe 8 » qui sera élaboré dans le cadre du PPECF.

Le rapport public comprendra notamment un chapitre spécifique sur l'exploitation à impact réduit. Il abordera la question des mesures de suivi évaluation à mettre en œuvre dans le cadre de l'EFIR.

4. Composition de l'équipe

L'équipe sera composée d'un expert forestier senior, Monsieur PAGET, spécialisé en gestion des forêts, aménagement forestier et certification. Titulaire d'un doctorat en foresterie, il bénéficie de plus de 10 ans d'expérience en Afrique Centrale, et a travaillé à l'échelle régionale pour de grands groupes forestiers certifiés FSC, pour le suivi et la mise en œuvre du programme d'aménagement et certification.

Monsieur PAGET bénéficiera de l'assistance technique du bureau d'études TERE, notamment en la personne de Monsieur Demarquez, spécialiste de l'aménagement forestier et certification en Afrique centrale où il exerce depuis plus de 15 ans.

5. Durée et nombre de jours de la mission

La mission aura une durée de 18 jours au total, selon le planning prévisionnel suivant :

Jour 1	Voyage Paris - Douala
Jour 2	Déplacement chantiers Pallisco
Jours 3 à 6	Chantiers Pallisco
Jours 7	Déplacement chantiers ALPI
Jours 8 à 11	Chantiers ALPI
Jours 12	Retour Douala
Jours 13	Travail Douala – retour
Jours 14 à 18	Rapports

6. Délais

La mission aura lieu courant janvier 2013.

Délivrance du rapport :

Les rapports seront remis au plus tard 10 jours après la mission.

Les commentaires devront être reçus sous 15 jours.

L'expert disposera alors de 15 jours pour finaliser les documents.